



## Lettre ouverte des élus à la CAP

---

### aux ingénieurs des travaux publics de l'État

Durant les quatre dernières années, comme durant les précédents mandats, nous nous sommes attachés à ce que la CAP des ITPE demeure garante de la gestion collective, égalitaire, transparente et de qualité pour l'ensemble du corps.

La CAP des ITPE constitue l'instance majeure de dialogue social entre l'administration et les ITPE via leurs représentants légitimes, élus ; elle est le lieu, à la fois, de la construction de la gestion collective du corps des ITPE et de l'examen des dossiers individuels ; chaque ITPE doit y être considéré, pour le projet professionnel et les décisions qui le concernent, comme un membre du corps contribuant aux compétences collectives, tout en ayant ses propres aspirations et ses contraintes individuelles.

Grâce au mandat sans équivoque qui nous a été confié en 2014 par les ITPE, nous avons pu peser dans l'évolution de la gestion de notre corps et nous opposer résolument aux récentes décisions rétrogrades et autoritaires de notre DRH.

C'est pour honorer ce mandat que **le SNITPECT-FO a mené deux actions fortes en fin d'année 2017, ayant débouché sur l'obtention du taux pro/pro de 11 %**, pour les promotions à IDTPE, permettant, cette année, l'augmentation du nombre de promotions et la préservation des dispositifs de principalats, acquis par le SNITPECT-FO.

C'est pour honorer ce mandat que **nous avons lutté sans relâche contre la dégradation de la gestion de la mobilité**, lors des 23 heures cumulées des deux réunions de CAP pour le cycle 2018/9 et avec le soutien de tes représentants du SNITPECT-FO dans les services, pour qu'aucun ITPE ne soit lésé ou ne voit son dossier oublié ou hâtivement traité.

C'est pour honorer ce mandat que **nous nous attachons**, quotidiennement, à répondre aux sollicitations et **à prendre en charge les dossiers de TOUS les ITPE** et de tous nos collègues souhaitant accéder au corps

Pourtant, **chaque nouvelle CAP se déroule, depuis la bascule à PPCR, dans la plus grande adversité**, la DRH appliquant aveuglement (ou allant même parfois au devant !) les mesures régressives portées par la DGAFP dans le cadre d'AP2022.

**CAP après CAP, notre engagement doit être total et constant** pour les combattre. Le plus grand danger est le refus du débat contradictoire par l'administration en CAP ; dernier exemple en date, avec le refus de lire en séance les pièces des dossiers sur lesquels il y avait divergence d'analyse, ne permettant pas ainsi à l'ensemble des membres de la CAP de prendre part au débat de manière éclairée. A ce titre, la diminution, voire la disparition, des travaux de pré-CAP est un signal particulièrement alarmant de la volonté de la DRH d'opacifier les processus de gestion.

Face à la **suppression des pré-CAP mobilité**, décidée en 2018, le SNITPECT-FO a décidé d'organiser ses propres travaux préparatoires et proposé une méthodologie d'échanges en amont avec la DRH, qui a été mise en place pour le cycle 2019/3.

Face à l'**examen tronqué des dossiers de promotions** (pouvant aller, de la part de l'administration, jusqu'à l'instruction à charge des dossiers qu'elle prévoyait de ne pas retenir et l'examen a minima de certains dossiers qu'elle souhaitait particulièrement voir aboutir), nous organisons dès à présent l'action du SNITPECT-FO auprès des harmonisateurs et des services, pour que le nombre des futures propositions redevienne cohérent avec le potentiel existant.

**Seule une expression collective massive et unie pourra faire dévier l'administration du chemin périlleux de l'arbitraire** sur lequel elle tente d'engager la gestion de notre corps.

Nous t'invitons à participer au scrutin du 6 décembre 2018, pour faire entendre ta voix et confier un mandat clair à tes représentants.

**Le 6 décembre 2018, chaque vote à la CAP des ITPE sera un signal envoyé à l'administration pour témoigner de l'attachement du corps à notre CAP.**

**Le 6 décembre 2018, chaque vote pour le SNITPECT-FO sera un signal envoyé à l'administration que les ITPE sont et seront en capacité de résister, de revendiquer et de reconquérir.**

**Pour défendre tes intérêts,  
pour que nous demeurions collectivement acteurs de notre avenir,  
le corps des ITPE compte sur toi, nous comptons sur toi.**

Paris, le 22 novembre 2018